

# DEAVS

## MCAD

***Auxiliaire  
de vie sociale***

***Aide à  
domicile***



# Sommaire

## Domaine de formation 1

### Connaissance de la personne

<b>Fiche 1.</b> L'anatomie et la physiologie du corps humain.....	8
<b>Fiche 2.</b> L'enfance.....	22
<b>Fiche 3.</b> L'adolescence.....	32
<b>Fiche 4.</b> L'adulte.....	39
<b>Fiche 5.</b> La vieillesse et la fin de vie.....	43
<b>Fiche 6.</b> Les principaux phénomènes de société.....	45
<b>Fiche 7.</b> L'évolution de la famille – Parentalité et fonctions parentales.....	47
<b>Fiche 8.</b> La diversité des cultures.....	49
<b>Fiche 9.</b> L'immigration.....	51
<b>Fiche 10.</b> L'insertion sociale et l'exclusion des personnes en situation de précarité.....	55
<b>Fiche 11.</b> Les inadaptations sociales et leurs conséquences.....	58
<b>Fiche 12.</b> Sensibilisation aux orientations politiques de santé publique.....	61
<b>Fiche 13.</b> La notion de santé.....	62
<b>Fiche 14.</b> Les concepts de santé, normal et pathologique.....	65
<b>Fiche 15.</b> Handicap : étiologie, déficiences, limitations et restrictions.....	68
<b>Fiche 16.</b> Troubles psychiques et souffrance psychique.....	72
<b>Fiche 17.</b> Les maladies infectieuses.....	76
<b>Fiche 18.</b> Les principales pathologies néonatales, infantiles ou liées au vieillissement.....	80
<b>Fiche 19.</b> Les principaux facteurs de risques.....	91
<b>Fiche 20.</b> Les incidences des pathologies et du handicap sur la vie quotidienne.....	96
<b>Fiche 21.</b> La prise en charge de la douleur.....	98

## Domaine de formation 2

### Accompagnement et aide individualisée dans les actes essentiels de la vie quotidienne

<b>Fiche 22.</b> Les besoins fondamentaux de l'être humain.....	102
<b>Fiche 23.</b> Les besoins spécifiques des personnes âgées.....	107
<b>Fiche 24.</b> Les besoins spécifiques de l'enfant.....	111
<b>Fiche 25.</b> Notions de puériculture.....	119
<b>Fiche 26.</b> L'hygiène alimentaire.....	122
<b>Fiche 27.</b> Besoins nutritionnels selon les âges et l'état de santé.....	127

<b>Fiche 28.</b> L'analyse de la situation.....	135
<b>Fiche 29.</b> L'aide à la prise de médicaments.....	138
<b>Fiche 30.</b> Les soins d'hygiène, de confort et de bien-être : adultes.....	141
<b>Fiche 31.</b> Les soins d'hygiène, de confort et de bien-être : enfants.....	153
<b>Fiche 32.</b> Le sommeil et l'endormissement.....	164
<b>Fiche 33.</b> Les principaux paramètres de surveillance de la santé.....	169
<b>Fiche 34.</b> Principes d'ergonomie.....	174
<b>Fiche 35.</b> La manutention des personnes.....	179

## Domaine de formation 3

### Accompagnement dans la vie sociale et relationnelle

<b>Fiche 36.</b> L'isolement des personnes et ses conséquences.....	186
<b>Fiche 37.</b> Communication verbale et non verbale.....	189
<b>Fiche 38.</b> Alliance relationnelle et relation d'aide.....	191
<b>Fiche 39.</b> Socialisation et inscription dans la vie citoyenne.....	195
<b>Fiche 40.</b> Le maintien de l'autonomie des personnes dépendantes.....	198
<b>Fiche 41.</b> Les activités d'éveil de l'enfant.....	205
<b>Fiche 42.</b> Les activités quotidiennes et de loisirs.....	210

## Domaine de formation 4

### Accompagnement et aide dans les actes ordinaires de la vie quotidienne

<b>Fiche 43.</b> Les achats alimentaires.....	216
<b>Fiche 44.</b> Les risques alimentaires et la prévention des intoxications alimentaires.....	217
<b>Fiche 45.</b> Les principes de conservation des aliments.....	222
<b>Fiche 46.</b> Les techniques culinaires simples appliquées aux situations et aux capacités des personnes (notamment aux nourrissons).....	227
<b>Fiche 47.</b> Utilisation adaptée des appareils et des équipements à domicile.....	230
<b>Fiche 48.</b> La nourriture : plaisir et convivialité.....	231
<b>Fiche 49.</b> Alimentation et culture.....	232
<b>Fiche 50.</b> Propriétés des textiles.....	234

<b>Fiche 51.</b> Entretien des textiles : techniques courantes de lavage et repassage.....	237
<b>Fiche 52.</b> Bases de couture : petites réparations de vêtements.....	242
<b>Fiche 53.</b> Vêtements et image de soi.....	243
<b>Fiche 54.</b> Hygiène et sécurité du logement.....	244
<b>Fiche 55.</b> Organisation et adaptation du logement en fonction des habitudes, des activités, de l'état de la personne.....	251
<b>Fiche 56.</b> Notions de gestion du budget familial.	255
<b>Fiche 57.</b> Principales mesures de protection des consommateurs.....	257
<b>Fiche 58.</b> Gestion de documents administratifs courants, notion de classement.....	260

### Domaine de formation 5

#### Participation à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet individualisé

<b>Fiche 59.</b> Les droits des personnes.....	264
<b>Fiche 60.</b> L'évolution du cadre juridique.....	268
<b>Fiche 61.</b> Le projet individualisé.....	273

<b>Fiche 62.</b> Les dispositifs de protection des personnes.....	277
<b>Fiche 63.</b> Élaboration et mise en œuvre du projet individuel.....	280
<b>Fiche 64.</b> L'éthique et la déontologie de la pratique professionnelle.....	284
<b>Fiche 65.</b> La maltraitance.....	288
<b>Fiche 66.</b> Les responsabilités civile et pénale..	290

### Domaine de formation 6

#### Communication professionnelle et vie institutionnelle

<b>Fiche 67.</b> L'organisation de l'État et des collectivités locales.....	294
<b>Fiche 68.</b> Les principales institutions sociales et médico-sociales et leur fonctionnement....	296
<b>Fiche 69.</b> L'organisation du secteur de l'aide à domicile.....	300
<b>Fiche 70.</b> Vie institutionnelle.....	307
<b>Fiche 71.</b> La communication professionnelle...	314
<b>Fiche 72.</b> L'intervention à domicile.....	319

# La notion de santé

## 1 La notion de santé

### A. Un concept difficile à définir

#### ► La relativité de la notion de santé

La notion de santé est difficile à définir car c'est un concept subjectif et évolutif. C'est un concept relatif car la notion de santé est propre à chaque individu. Chaque personne va percevoir sa propre santé de manière différente et cette conception sera influencée par de nombreux facteurs : son âge, son lieu de vie, ses habitudes, ses propres exigences, sa culture, etc.

#### ► Le caractère évolutif de la santé

La santé et la perception qu'en ont les individus ont beaucoup évolué. Selon les époques, notre niveau d'exigence, le niveau de prise en charge et nos connaissances ont progressé. Notre vision de notre santé s'est vue modifiée. Les progrès de la science et de la médecine sont aussi à l'origine de cette évolution.

### B. La définition de l'OMS

L'OMS a tout de même proposé une définition dans sa Constitution en 1946 : « **La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et qui ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité.** »

Cette définition est innovante car elle présente les trois dimensions de la santé : la dimension physique, la dimension morale et la dimension sociale. Ce qui met en évidence la **globalité** de la prise en charge d'un individu par le système de santé.

## 2 La santé publique

### A. Définition

La santé peut être envisagée d'un point de vue individuel mais aussi de manière collective. C'est ce que l'on appelle la « santé publique ». On parlera de santé publique lorsque les problèmes de santé ont un impact à l'échelle d'une population.

L'OMS a défini la santé publique, il s'agit de : « **la science et l'art de prévenir les maladies, de prolonger la vie et d'améliorer la santé et la vitalité mentale et physique des individus par le moyen d'une action collective...** »

La santé publique est donc une discipline autonome qui intervient sur la santé des populations sous tous ses aspects : curatifs, préventifs, éducatifs et sociaux.

## B. Les objectifs

Les actions de santé publique doivent viser à :

- assainir le milieu (environnement de vie et de travail) ;
- lutter contre les maladies ;
- enseigner les règles d'hygiène personnelle ;
- organiser les services médicaux et infirmiers en vue d'un diagnostic précoce et du traitement préventif des maladies ;
- mettre en œuvre des mesures sociales propres à assurer à chaque membre de la collectivité un niveau de vie compatible avec le maintien de sa santé.

## C. Les domaines

La santé publique est une discipline **multisectorielle** car la plupart des problèmes liés à la promotion et la protection de la santé des hommes sont complémentaires et interdépendants. C'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas être dissociés et ils doivent faire l'objet d'une approche globale. Ce qui implique que les actions qui seront mises en place devront faire intervenir de multiples acteurs qui agiront de manière coordonnée dans les différents secteurs : la santé, l'éducation, l'agriculture, l'économie, la démographie, etc.



Les domaines de la politique de santé publique

## D. Les outils de la santé publique

### ► L'épidémiologie

L'épidémiologie est la science qui étudie l'état de santé d'une population en s'intéressant aux différents problèmes de santé, à leurs causes et à leurs facteurs de risque.

Il existe trois types d'épidémiologie.

- **L'épidémiologie descriptive** : qui consiste à étudier l'ensemble des problèmes de santé.

- **L'épidémiologie analytique** : qui consiste à chercher les causes et les facteurs de risque des problèmes.
- **L'épidémiologie évaluative** : qui sert à connaître l'impact d'une action de santé publique sur la santé des individus.

### ► Les indicateurs

Un indicateur est une donnée chiffrée qui permet d'évaluer un phénomène. Il existe plusieurs catégories d'indicateurs. Selon le phénomène étudié, la nature des indicateurs sera différente. Il existe :

- les **indicateurs sanitaires** : qui renseignent sur l'état de santé (mortalité, morbidité...);
- les **indicateurs démographiques** : qui renseignent sur la taille et sur la répartition d'une population (natalité, fécondité, nombre de mariages...);
- les **indicateurs économiques** : qui renseignent sur la situation économique et financière d'un pays (PIB = produit intérieur brut);
- les **indicateurs sociaux** : qui renseignent sur des phénomènes sociaux (taux de chômage, taux de pauvreté, taux de scolarisation des enfants...).



#### Les indicateurs sanitaires

Les indicateurs sanitaires sont nombreux, les plus utilisés sont :

- **la mortalité : l'ensemble des décès dans un pays**

- la mortalité générale (ou totale / brute)
- la mortalité infantile (avant 1 an)
- la mortalité prématurée (avant 65 ans)
- la mortalité maternelle (pendant la grossesse ou en lien avec l'accouchement)
- la mortalité proportionnelle (liée à une pathologie)

- **la morbidité : l'ensemble des pathologies dans un pays**

- la prévalence (le nombre de personnes touchées par une pathologie en particulier)
- l'incidence (le nombre de nouveaux cas de cette pathologie sur une année)

- **l'espérance de vie : la durée de vie moyenne d'une population**

- l'espérance de vie à la naissance ou à un âge donné
- l'espérance de vie sans incapacité

## 3 La santé communautaire

### A. Définition

Le concept de santé communautaire existe depuis la conférence de Alma Ata de 1978, où l'UNICEF et l'OMS l'ont définie comme : « **un processus par lequel les individus et les familles, prennent en charge leur propre santé et leur bien-être comme ceux de la communauté** ».

### B. La notion de communauté

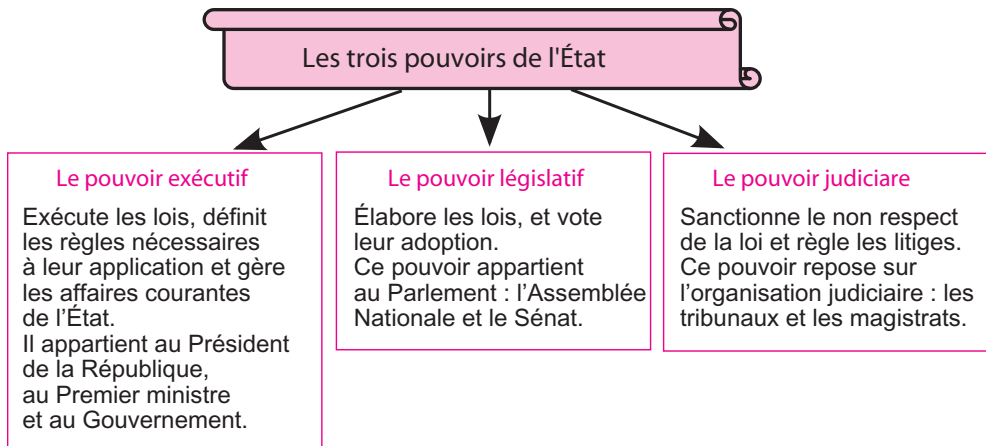
Dans cette définition le terme de « communauté » correspond à une population déterminée, c'est-à-dire un ensemble de personnes présentant **un sentiment d'appartenance commun**. La communauté peut se définir selon son espace géographique, ses caractéristiques, son intérêt commun et sa situation problématique commune.

Il y a santé communautaire lorsqu'un groupe d'individus, au niveau géographique ou social, réfléchit en commun sur leurs problèmes de santé, expriment des besoins prioritaires et participent activement à la mise en place et au déroulement des activités les plus aptes à répondre à leurs priorités.

# L'organisation de l'État et des collectivités locales

## 1 La séparation des pouvoirs

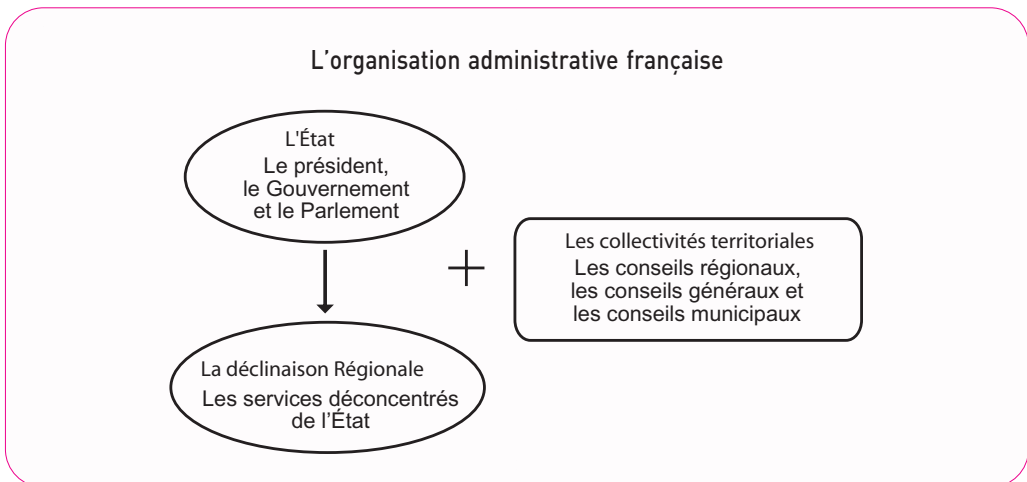
En France, un principe fondamental prévoit que les trois pouvoirs de l'État soient séparés. C'est-à-dire qu'ils appartiennent à des personnes différentes et qu'ils n'interfèrent pas entre eux. Ce sont ces trois pouvoirs qui constituent un État.



## 2 L'organisation de pouvoirs publics en France

L'élaboration des politiques publiques s'inscrit dans un cadre bien particulier. La particularité de ce cadre repose sur l'existence de **plusieurs échelons**, ou niveaux :

- le pouvoir central : c'est-à-dire l'État ;
- les services déconcentrés de l'État, qui le représentent ;
- les collectivités territoriales.



## A. Le pouvoir central

Les décisions sont prises par le pouvoir central : c'est-à-dire l'État. Chaque ministère représente l'État et agit dans un domaine spécifique.

## B. Les services déconcentrés de l'État

Les services déconcentrés de l'État sont aussi appelés les « services extérieurs ». Le mécanisme de la **déconcentration** consiste à déléguer des pouvoirs à des représentants de l'État qui seront nommés par lui. Ces représentants sont les préfets. Ils ont pour fonction d'appliquer les politiques décidées par le ministre, mais sur le territoire dont ils ont la charge, c'est-à-dire dans la région ou le département où ils seront nommés.

## C. Les collectivités territoriales

Depuis la loi de mars 1982, les pouvoirs de l'État sont également décentralisés. Le mécanisme de la **décentralisation** consiste à attribuer aux collectivités territoriales (régions, départements et communes) des droits et une autonomie. Les organes exécutifs et délibérants de ces collectivités ont donc un pouvoir de décision et un budget propres. Leur autonomie est réelle car elles ne sont pas rattachées à l'État et ne le représentent pas. D'ailleurs, à la tête de chaque collectivité territoriale, il y a des personnes qui sont élues pour représenter les habitants de la collectivité territoriale, elles ne sont pas nommées par l'État. Les maires, les présidents de Conseil général et les présidents de Conseil régional ne sont pas sous l'autorité directe de l'État.

**+** La France est un pays unitaire, et pas un état fédéral comme par exemple les États-Unis. L'État français exerce donc, par l'intermédiaire des Préfets, un certain contrôle sur les décisions et le budget des collectivités territoriales. Mais il s'agit d'une « tutelle *a posteriori* » qui n'intervient qu'en cas de suspicion d'un excès de pouvoir.

### Définitions

- **L'organe délibérant** : est l'organe collégial (composé de plusieurs personnes) qui se réunit pour voter les décisions.

*Exemple* : Le Conseil municipal (commune), le Conseil régional (région), le Conseil général (département), le Conseil d'administration (lycée, hôpital).

- **L'organe exécutif** : est l'organe qui applique les décisions.

*Exemple* : Le maire, le président du conseil général, ou régional, le directeur de l'hôpital, le proviseur.